



183 €, le prix de la division des salarié-e-s !



Le gouvernement nous divise entre ceux qui ont le droit à ces 183€ et ceux qui ne l'ont pas. De plus le financement de ces 183 € n'est aucunement garanti.

Pendant ce temps, les organisations patronales Nexem (cc66), Fehap (cc51), Croix Rouge se rapprochent sous la bannière AXESS pour **fusionner et transformer nos conventions collectives en une seule au rabais !!!**

Concrètement ça veut dire quoi ?

A Travail égal salaire différent

Plus de salaire selon le diplôme mais selon des points de compétences et l'appréciation des directeurs.

Perte de la prime décentralisée dans la cc51

Suppression des congés trimestriels

Amplitudes horaires, jours de repos, qu'en sera-t-il ?

Difficulté de recrutement de personnel qualifié, développement de l'intérim accentuée

Personnel non remplacé et Dégradation des prises en charge

**Projet patronal de Convention = socle minimal commun au rabais
avec l'introduction d'une part variable selon les compétences
et le reste négocié en entreprise parfois au détriment des salariés**

La Fédération SUD Santé Sociaux et CGTR santé Action Sociale appelle les salarié.es du sanitaire, social et du médico-social :

- **A s'organiser en Assemblées Générales,**
- **A la convergence de la lutte avec les secteurs de la Fonction Publique Hospitalière et de toutes et tous les salarié.es du secteur privé.**
- **A ne plus taire nos colères !**

NOS REVENDICATIONS :

Une augmentation de salaire d'au moins 300€

La création de places à hauteur des besoins de la population

Des embauches à hauteur des besoins

La réduction du temps de travail

De garder un sens à nos métiers

L'arrêt de fermetures de places

A travail égal salaire égal

Nous sommes pour une convention collective de haut niveau !

